

DEC21063DAJ

Décision du 28 juin 2021 portant renouvellement du mandat de Mme Isabelle CAILLARD Directrice adjointe de la Direction de l'Enseignement Supérieur, des Sites et de l'Europe (DESSE)

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 21 octobre 2020 (JO du 22 octobre 2020) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 2 juillet 2018 portant nomination de Mme Isabelle CAILLARD en qualité de Directrice adjointe de la Direction de l'Action Régionale, de l'Enseignement Supérieur et de l'Europe (DARESE) pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} juillet 2018

Vu la décision du 18 septembre 2018 portant nomination de M. Cyril KAO en qualité de Directeur de la Direction de l'Action Régionale, de l'Enseignement Supérieur et de l'Europe (DARESE) pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} octobre 2018,

Vu la décision du 1^{er} janvier 2020 (note de service n°2020-01) portant organisation des Directions et Délégations de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Décide :

Article 1. :

A compter du 1^{er} juillet 2021, Mme Isabelle CAILLARD, Ingénierie de recherche, est renouvelée dans ses fonctions de Directrice adjointe de la Direction de l'Enseignement Supérieur, des Sites et de l'Europe (DESSE) pour une durée de quatre ans.

Fait à Paris, le 28 juin 2021

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

